

Compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 05 septembre 2023

Sont excusés : Messieurs JAMES, MOREL et Mme VIGOR.

Frais de fonctionnement des écoles pour l'année scolaire 2022-2023

_ Il sera versé 19 344 € à la Mairie de Brécey pour la participation aux frais de fonctionnement. 6 enfants de la commune sont en classe maternelle (1 239€ /élève) et 15 sont en classe primaire.(794€ / par élève)

_ 12 enfants de la commune sont scolarisés à St Pois, 2 en maternelle (1 254.95€/enfant) 10 en primaire dont 1 arrivé en cours d'année (514.31 €/enfant). La somme de 7 318.69 € sera versée à la mairie de St Pois.

Travaux

_ Adressage : le conseil municipal choisit la société MAVASA pour la fourniture des panneaux de nom de routes et des numéros des habitations.

Une réunion est organisée à la salle communale le samedi 23 septembre à 10h30 pour présenter la méthode conseillée par Manche numérique qui a abouti à la création de nouvelles voies.

Tous les habitants de la commune y sont conviés.

_ Toilettes publiques : Devis en moins-value pour le lot peinture de 372€.

La signalétique sera mise en place pour les toilettes publiques et pour la circulation. Les poids lourds ne sont pas autorisés à stationner sur le parking car leur sortie est impossible dans le sens autorisé.

_ Voirie

Des travaux ont été réalisés sur différentes voies et routes communales. Le débroussaillage va commencer dans les semaines à venir. Comme chaque année, l'employé communal coupe l'herbe autour de tous les panneaux de signalisation.

Convention entre la commune et le GAEC du TERTRE

Le conseil autorise le maire à signer une convention avec le GAEC du TERTRE propriétaire de la parcelle sur laquelle une poche souple (réserve incendie) sera installée. En cas d'incendie sur le secteur, les pompiers pourront utiliser cette réserve. La commune participera à hauteur de 50% du prix d'un poche d'une contenance de 120 m³ à l'achat de la poche.

Divers

_ le repas des cheveux blancs est fixé au dimanche 15 octobre, toutes les personnes âgées de 65 ans et plus domiciliées sur la commune recevront une invitation.

En cas d'oubli bien involontaire, veuillez prendre contact avec le secrétariat.

_ Une subvention de 100 € est attribuée au comice agricole Brécey St Pois.